

Élections municipales 2026 La Teste-de-Buch,

Questions aux candidats

Question 4: Évolution du Quartier

Réponse de Marc Muret

Espérant que ces éléments seront de nature à conforter vos adhérents et l'ensemble des riverains de l'Avenue des ostréiculteurs de notre volonté d'œuvrer pour préserver la qualité de vie et la sécurité de votre quartier.

Réponse de Patrick Davet

Le quartier du Canelot fait pleinement partie de notre patrimoine commun. Notre ambition est de le sécuriser, de l'embellir et de lui redonner toute sa lisibilité et sa sérénité.

Des actions concrètes ont déjà été engagées : nettoyage du site, arrachage des plantes exotiques envahissantes en partenariat avec le SIBA , enlèvement des épaves non immatriculées, recherche des propriétaires des bateaux immatriculés et lancement des procédures de retrait lorsque cela est nécessaire.

À plus long terme, l'intégration du Canelot dans le domaine portuaire par le SMPBA constitue un enjeu structurant. Elle permettrait notamment :

La réalisation d'une écluse automatisée, sur le modèle de celle des Prés Salés Ouest, avec abaissement du seuil.

Un aménagement raisonné de places de bateaux le long des berges du Canelot.

Une gestion plus cohérente et pérenne de l'ensemble du secteur.

Dans toutes ces actions, notre priorité demeure inchangée : assurer la sécurité des habitants, des professionnels et des usagers, tout en respectant l'identité et l'histoire de ce quartier.

Je vous réaffirme enfin notre volonté de poursuivre le travail engagé, en lien étroit avec vous et avec l'ensemble des partenaires institutionnels. Les enjeux sont importants, les procédures parfois complexes, mais notre détermination est totale.

Réponse de Thierry Gouaichault.

Vous l'avez compris, je considère que l'on ne peut s'exonérer d'un engagement rapide, à la hauteur de l'enjeu sécuritaire, et de l'image qu'il convient de donner au quartier du Canelot et à l'avenue des Ostréiculteurs, intègres dans le site plus global du port de la Teste-de-Buch qui représente un des joyaux du patrimoine de notre Commune.

Cela aura nécessairement un coût mais je considère que la municipalité avec son Maire en première ligne, doit être l'acteur majeur des différentes interactions, concertations entre la multitude d'acteurs potentiels dont le SMPBA, en fonction des sujets traités, dans le souci permanent d'obtenir un résultat dans les plus brefs délais, avec le maximum de sécurité.